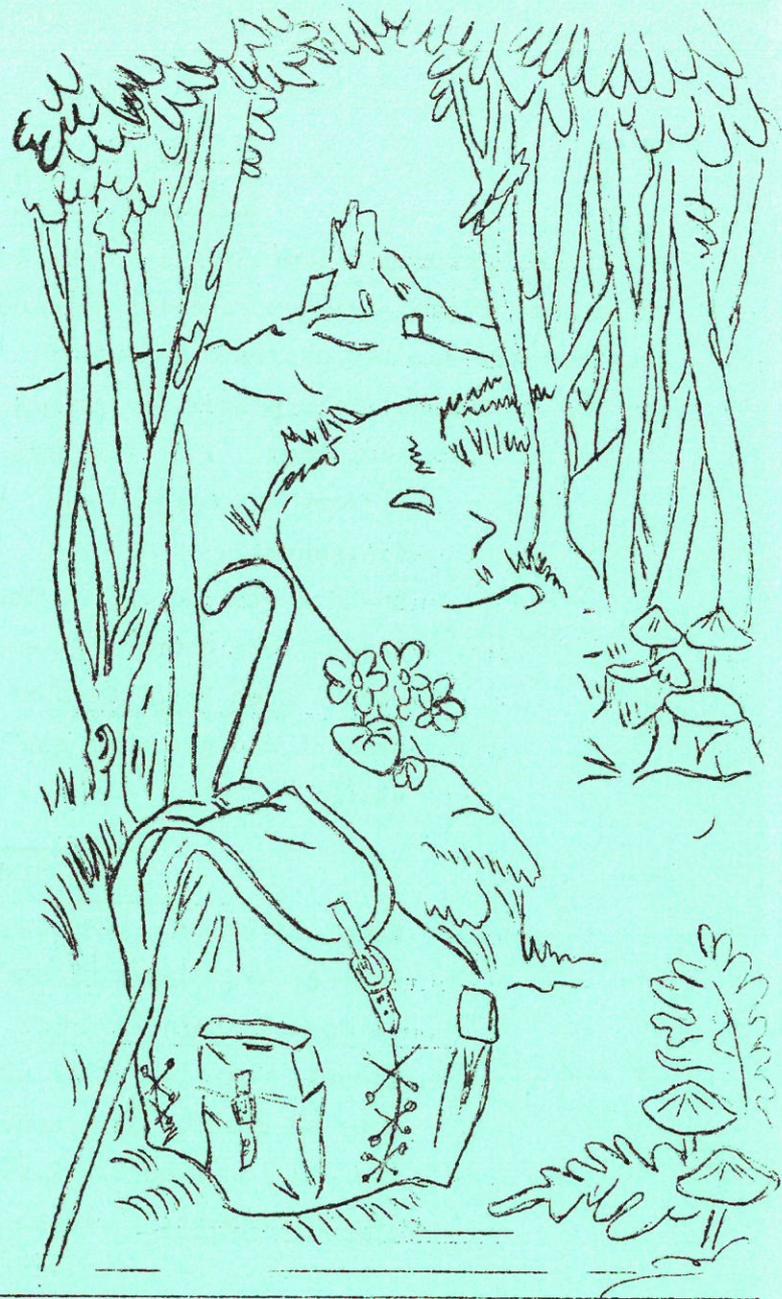


ÉNIGME-NOUVEAU

THIAVILLE SUR MEURTHE

N°225 SEPT 86



VILLAGE ET MAISONS FLEURIS

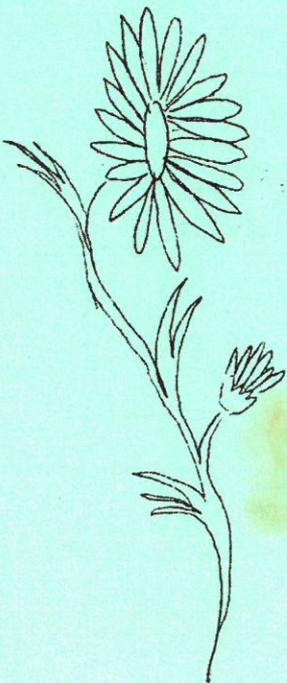
Comme vous le savez, THIAVILLE-sur-Meurthe a été classé 1er village fleuri de l'arrondissement de LUNEVILLE devant PETITMONT dans la catégorie des communes dont la population est comprise entre 300 et 1 000 habitants.

Le jury départemental vient de faire connaître son verdict. THIAVILLE-sur-Meurthe, dans sa catégorie, est classé

2^{eme} VILLAGE FLEURI DE MEURTHE & MOSELLE
derrière PETITMONT.

Bravo à tous et ne nous arrêtons pas en si bon chemin. Continuons à nettoyer, à fleurir pour la plus grande satisfaction de tous, habitants et étrangers à la commune.

.../...

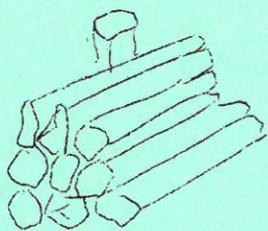


AFFOUAGES - CHARBONNETTE - etc...

Les affouages sont livrés depuis longtemps déjà. La charbonnette, pour ceux qui en ont faite, est généralement terminée. Le plus souvent, les rôles de bois sont stockés sur les usoirs communaux (et privés) devant les maisons, parfois même sur les trottoirs! Cela permet de sécher, scier et casser avant rangement.

Seulement, il ne faut pas que cette situation devienne permanente et dure des mois. Aussi, comme par le passé, il importe de faire diligence.

En tout état de cause, les emplacements communaux situés devant les maisons devront être libérés de tout bois (ou autres matériaux) pour le 31 Octobre délai de rigueur. Ce terme est suffisamment éloigné pour que chacun puisse prendre les dispositions utiles.



EN DIRECT DU CONSEIL

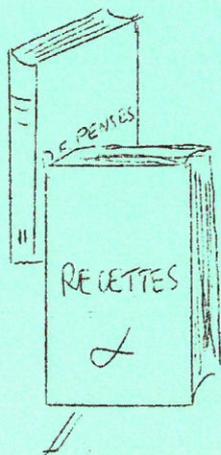
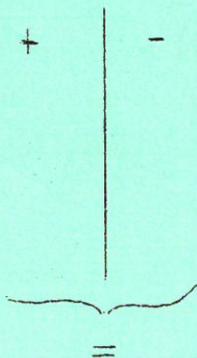
Réuni le 29 Août 1986 (excusés: Mme M.T. GEORGES, Mr. Alain PAVOZ, absent: Mr. Gérard GEORGES), le Conseil a examiné les points suivants:

.. Compte administratif: Sous la présidence du 1er Adjoint, le Conseil vote le compte administratif et donne quitus au Maire pour sa gestion de l'année 1985. Les comptes de la commune arrêtés à la date du 31.12.1985 s'établissent ainsi:

<u>fonctionnement</u> :	dépenses	:	872 163,05 F
	recettes	:	1 296 328,80 F
	excédent	:	424 165,85 F
<u>investissement</u> :	dépenses	:	324 304,47 F
	recettes	:	718 607,87 F
	déficit	:	105 696,60 F
<u>balance générale</u> :	excédent de	:	318 469,15 F

.. Budget supplémentaire 1986: Sous la présidence du Maire, le Conseil adopte le budget supplémentaire qui s'établit ainsi:

<u>fonctionnement</u> :	dépenses	:	169 016,00 F
	recettes	:	258 132,75 F
	excédent	:	89 116,75 F
<u>investissement</u> :	dépenses	:	248 866,56 F
	recettes	:	248 868,39 F
	excédent	:	1,83 F
<u>balance générale</u> :	excédent de	:	89 118,58 F



.. Budgets annexes: Le budget de la Caisse des Ecoles et celui du B.A.S. et les comptes administratifs correspondants sont également adoptés.

.. Principaux investissements à réaliser avant le 31 décembre 86:

- réfection de la partie haute de la rue du Passage des Vaches
- réfection du début du chemin de Grand Rupt
- renforcement de l'éclairage public (12 points supplémentaires)
- mise en place et remplacement de panneaux de circulation.

.. P.O.S.: Le Conseil suit les conclusions du Commissaire-enquêteur et apporte les quelques retouches de détail demandées. Par 11 voix pour et une voix contre (Mme MATH) sur 12 présents, il approuve le P.O.S.

.. Logement de la Mairie: A compter du 1er Juillet 1986, la location du logement situé au 1er étage du Bâtiment Mairie sera majorée de 3 %.

.. Voirie: La réfection du chemin du Petit Paris (2ème phase) est à envisager en 1987. Le Conseil accepte le devis de 72 233,33 F T.T.C. établi par la Subdivision de l'Equipement et sollicite la subvention prévue.

.. Arbres d'ornement: Le Conseil décide l'achat de 10 arbres d'ornement auprès de la Pépinière Départementale, en remplacement en particulier de ceux déperis.

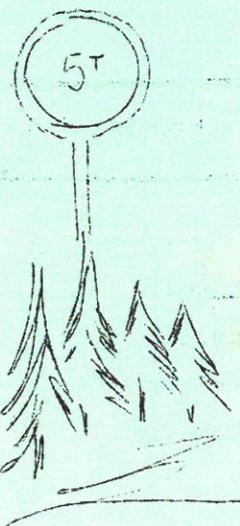
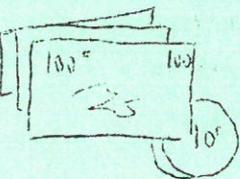
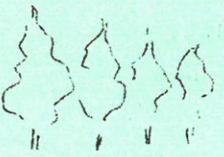
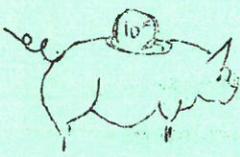
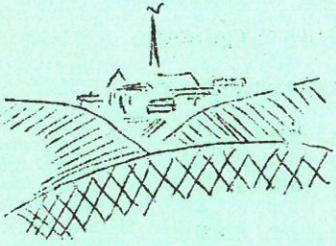
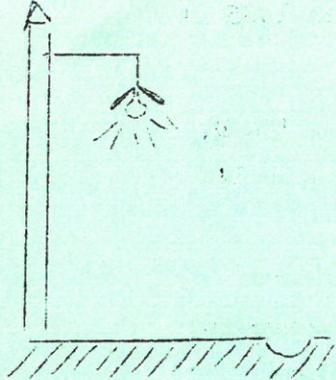
.. Logement de fonction à l'école: Madame BOURGUIGNON, institutrice, ne souhaitant pas habiter le logement de fonction, le Conseil décide de louer celui-ci à Monsieur Roland CUNY. Loyer mensuel: 600 F. Les frais d'enregistrement du bail seront à la charge du locataire.

.. E.D.F.: Pour répondre à la demande d'E.D.F. et afin d'accélérer les réparations sur le réseau de distribution d'énergie, le Conseil autorise E.D.F. à emprunter avec ses camions et engins les chemins communaux à tonnage limité, aux risques et périls d'E.D.F. et sous réserve que la réfection des dégâts éventuels soit à la charge d'E.D.F.

.. O.N.F.: Le Conseil autorise O.N.F. à procéder à la vente sur pied des bois marqués des parcelles 33 et 34, le 3 octobre à Lunéville.

970 épicéas ont été repiqués dans la parcelle 18.

.../...



.. Percepteur: Le Conseil reconduit au même taux qu'en 1985 l'indemnité à verser au Percepteur.

.. T.U.C.: Sophie AUBRY, après 12 mois d'aide à Madame IZARD, nous quitte et nous la regretterons. Après consultation de l'A.N.P.E., elle sera remplacée par Gislaine BADINA.

Après une semaine de service, CLAUDE Dominique de Vacqueville, nous a quitté pour raison de santé; c'est Monsieur Dominique SANLIS, proposé par l'A.N.P.E., qui le remplace.

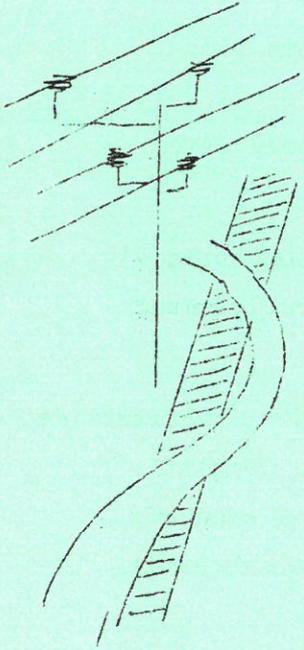
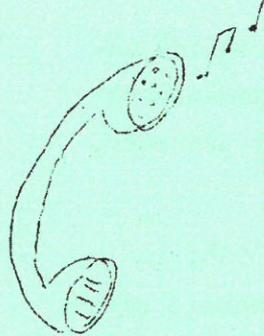
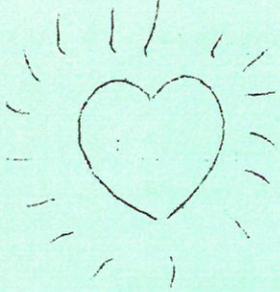
.. Vrac: Les difficultés de paiement de la location de la chasse par l'adjudicataire sont évoquées ainsi que le salage en hiver du CD 158 entre Lachapelle et Baccarat. Le Maire donne lecture d'une lettre d'une organisation syndicale des PTT qui évoque d'éventuelles suppressions de cabines téléphoniques en zone rurale.

Le Maire fait le point des travaux réalisés, en cours et à venir, le bilan du verre récupéré, des frais de fonctionnement des écoles, etc...

Il précise que la Direction Départementale de l'Agriculture n'est pas en mesure de faire réaliser l'étude du changement de tension en 1986. Les travaux que le Conseil espérait effectuer cette année sont donc repoussés à 1987. De ce fait, le renforcement du réseau de distribution en eau est reporté à 1988.

Il indique que la rectification des virages du CD 158 entre le Rond Point de la rue de la Libération et le garage Tanguy va être réalisée rapidement. Par ailleurs, la Municipalité souhaite être associée, sans engagement, à l'étude qui sera réalisée prochainement par l'Agence de Bassin Rhin-Meuse pour l'assainissement de Raon.

La séance est levée à 1 heure.



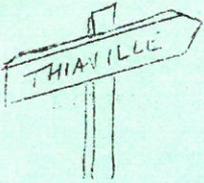
THIAVILLE PROPRE OUI ..., PAS SEULEMENT EN ETE ... MAIS TOUTE L'ANNE

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 13 Septembre : Soirées F.R. Lachapelle
 - 20 Septembre : Bal des Sports F.R. Thiaville
 - 11 Octobre : Couscous A.F. Thiaville
 - 19 Octobre : Concours de belote F.R. Lachapelle
- .../...

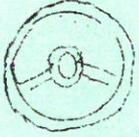


LA VIE DU VILLAGE



.. Nouveaux habitants: Monsieur Paul CHENAL, qui habitait Raon est habitant de notre commune depuis le 15 Août. Il est domicilié 2, rue de Bellevue (l'ancienne maison de la barrière SNCF). Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

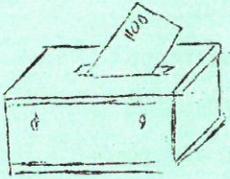
AUTOMOBILISTES



Le Conseil du mois:

" Méfiez-vous des bestiaux qui vont boire et des hommes qui en viennent ".

DONS



Un habitant désirant garder l'anonymat a fait don de 150 F au B.A.S.

Une somme de 20 F anonyme a été remise en Mairie en faveur de l'embellissement du village.

Un grand merci à ces généreux donateurs.

VERRE PERDU

Résultats de l'année 1985 pour notre canton:

5 communes assurent la collecte du verre perdu pour la recherche contre le cancer, à savoir:



• Bertrichamps	1 016 habitants	16T 090 collectées
• Fontenoy-la-Joûte	275 habitants	6T 200 collectées
• Glonville	343 habitants	11T 800 collectées
• Mignéville	122 habitants	2T 100 collectées
• Thiaville/Meurthe	560 habitants	12T 370 collectées

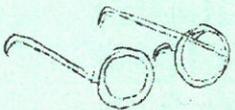
Pour ce qui nous concerne, je dis bravo et merci.

Continuons...

En 1985, 38 349 T 270 ont été collectées dans les divers départements français de la métropole (dont 1 796 T 240 pour la M. et Moselle) et la somme de 531 695 F a été versée pour la recherche contre le cancer.

Nota: Afin de respecter le légitime repos des voisins proches du conteneur, compte tenu du bruit occasionné par la chute des bouteilles, le dépôt n'est pas autorisé entre 21 h et 7 h.

LE COIN DES ETOURDIS



Une paire de lunettes, sans doute pour adolescent, a été trouvée en forêt des Brands Faings (au-dessus de Fagnoux). A réclamer en Mairie.

.../...

BARRAGE DU VIEUX PRE

En cas de rupture de la digue du barrage, le plan ORSEC prévoit pour THIAVILLE:

- Onde de submersion: temps théorique d'arrivée: 2 heures
 temps probable d'arrivée après réception de l'avis: 1 heure
 temps probable d'action utile avant son arrivée: très peu de temps.
- Durée approximative de la montée des eaux: 50 minutes à 1 h 15
 de la décrue: 10 à 12 heures
 de l'éloignement des personnes de leur commune (sans tenir compte des travaux de nettoyage): de quelques jours à plusieurs semaines, le retour dans la commune ne pouvant s'effectuer qu'après accord des autorités compétentes.
- niveaux des eaux: surélévation théorique maximale du plan d'eau initial: 9 mètres
 cote théorique maximale atteinte: 285
- Nombre de personnes à évacuer: de la zone inondable: 250 sur une population de 560.
- Zone de recueil et de repli: Dès que l'alerte est donnée, les habitants devront se rendre sur les hauteurs, à Fagnoux en particulier.

- Conduite à tenir:

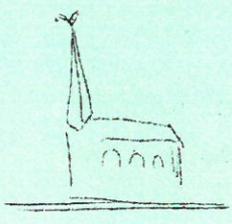
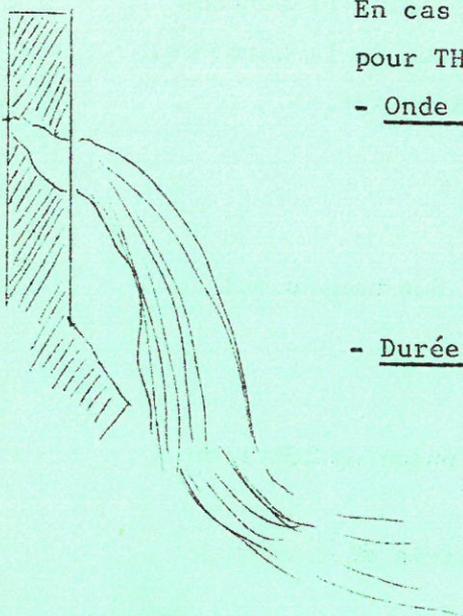
- .. garder votre sang-froid - restez calme
- .. ne perdez pas de temps - **PARTEZ IMMEDIATEMENT.**
- .. rendez-vous rapidement sur la zone de recueil, à PIED, ne vous encombrez pas - ou en VOITURE mais n'abandonnez pas celle-ci sur la chaussée afin de ne pas gêner les sauveteurs.
- .. respectez les consignes du plan d'évacuation.

NETTOYER TROTTOIRS ET CANIVEAUX C'est TOUTE L'ANNEE

NOS PRETRES

Arrivé en 1982, le Père MEYER, curé de nos trois paroisses, nous a quitté pour raison de santé et se retire à Lunéville. Il est remplacé par le Chanoine Roland DEREMBLE, Vicaire épiscopal de la zone de Lunéville et ancien Vicaire général.

.../...



Nous formulons au Père MEYER une longue et paisible retraite et au Père DEREMBLE une très cordiale bienvenue.

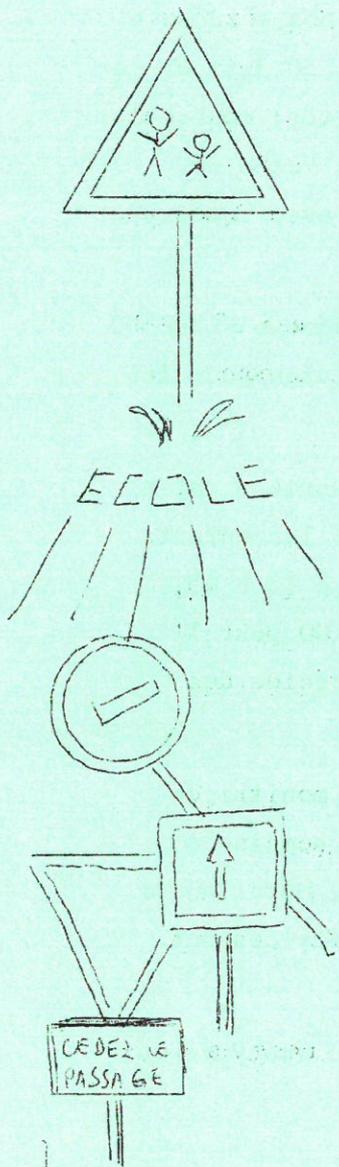
CIRCULATION AUTO

Afin d'assurer une plus grande sécurité des enfants fréquentant notre école, un passage piétons et des bandes de ralentissement ont été créés. De plus, la mention " ECOLE " a été peinte sur la chaussée. Les panneaux utiles seront posés prochainement. Automobilistes, y compris ceux qui sont des habitués de cette route, pensez à nos enfants et respectez le code de la route, en particulier, ne vous déportez pas à gauche pour éviter les ralentisseurs. Ne roulez pas au-delà de la vitesse prévue. Ne stationnez pas à l'emplacement d'emplacement d'arrêt du car scolaire devant l'école.

.. Rue des Vosges: Elle est en sens interdit et ne peut donc être " remontée " en direction de Raon-l'Etape, pas même par les riverains qui habitent cette rue. Pour lever toute ambiguïté, après consultation de la Prévention Routière, un panneau " Circulation à sens unique " sera implanté à hauteur du croisement dit de la Croix (rue d'Alsace/rue des Vosges).

.. Pré de la Scier, Bas Libération, Chemin de Grand Rupt: Les panneaux " Pointe en bas - Cédez le passage " seront implantés dès la fin des travaux d'amélioration des virages du CD 158. L'arrêté municipal sera pris en temps voulu.

M . J .



Bien sûr l'hiver ...

pluie neige verglas ...

pensez aux trottoirs et caniveaux ...

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE.

C'est par une sympathique fête où furent conviés les parents que s'est terminée la Ruche 1986.

Sous la responsabilité de Melle Nathalie HIRTZ, notre ruche a accueilli entre 35 et 41 enfants de 3 à 11 ans entre le 30 juin et le 26 juillet. Ces quatre semaines furent riches en activités: confection de petites peluches, masques, accueil des enfants de la Ruche de Celles-sur-Plaine, pique-niques dont un à Raon-l'Etape avec retour par le train.

Le coût journalier pour la famille était très modeste: 13 F 00 (couvert en totalité par la Caisse d'Allocations Familiales pour les allocataires).

Cette année nous avons innové en créant une garderie avant et après la ruche ce qui permettait aux parents de confier les enfants de 7 h 30 à 18 h 15 avec retour à la maison de 12 h 00 à 13 h 45, pour un prix de 7 f 00 par jour ou un forfait de 100 F 00 pour l'ensemble des quatre semaines. La garderie fut très appréciée des parents et 10 enfants l'ont fréquentée tous les jours.

L'Association Familiale tient à remercier nos 4 monitrices sans oublier Madame Elisabeth BERTHIER qui pendant une semaine a assuré l'intérim d'une monitrice en stage de formation. Merci aussi à toutes les personnes qui par l'aide apportée aux monitrices ont contribué à la réussite de la Ruche 1986.

Au cours de ces quatre semaines de ruche, 2 dons anonymes ont été enregistrés. Merci à ces deux généreux donateurs.

V . P .